

Tarifs des pensions section électricité

Année scolaire 2021-2022

	CAP1	CAP2	BAC1	BAC2	BAC3
Cotisation à l'association	100	100	100	100	100
Nombre de semaines à la MFR	13	14	15	20	20
Pension par semaine (reste à charge familles)	154-51 (prise en charge OPCO) = 103				
Demi-pension par semaine (reste à charge familles)	57-15 (prise en charge OPCO) = 42				
Pension annuelle	1339	1442	1545	2060	2060
Demi-pension annuelle	546	588	630	840	840
Manuels scolaires : montant variable en fonction de l'évolution du choix et du prix des manuels	120		105	65	25
Caisse à outils (jeunes sans contrat à la rentrée ou sous contrat dans la fonction publique) : montant maximum	500		500		